

Fiche de données de sécurité



RM Scale+ 5 kg

SECTION 1 : Identification de la substance/mélange et de la société/société

1.1 Identifiant du produit

Nom commercial : RM Scale+

UFI : SGWJ-G0AG-800T-H3Q6

1.2 Utilisations prévues pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées du produit :

Détartreur.
Pour un usage professionnel
uniquement. Autres usages non
listés.

Utilisations non recommandées :

SWED - Description sectorielle de l'exposition des travailleurs :

AISE_SWED_PW_8a_1
AISE_SWED_PW_8b_1
AISE_SWED_PW_1_1
AISE_SWED_PW_4_1
AISE_SWED_PW_11_1
AISE_SWED_PW_19_1

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Coordonnées

RM GASTRO S.R.O.
Náchodská 818/16 193 00 Prague 9 - Horní
Počernice TEL : +420 281 926 604, email :
info@rmgastro.cz

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Consultez un médecin (si possible, présentez cette étiquette ou fiche de données de sécurité) Centre d'Information sur les Poisons, TEL : 224919293, 224915402

SECTION 2 : Identification des risques

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation de la peau. 2
(H315) Irritation des yeux. 2
(H319) Corrosif pour les
métaux 1 (H290)

2.2 Éléments de la désignation



Mot signal : Avertissement.

Déclarations de danger standard :

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
H315 + H319 - Provoque une irritation cutanée et une irritation sévère des yeux.

2.3 Autres dangers

Aucun autre danger connu n'est connu.

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.2 Mélanges

Substance(s)	Numéro EC	Numéro CAS	Numéro REACH	Classification	Note.	Pourcentage de poids
--------------	-----------	------------	--------------	----------------	-------	----------------------

Fiche de données de sécurité



RM Scale+ 5 kg

Acide phosphorique	231-633-2	7664-38-2	01-2119485924-24	Correction de peau. 1B (H314) Irritation 10-20 Eye. 1 (H318) Corrosif pour les métaux 1 (H290)	Barrage
--------------------	-----------	-----------	------------------	--	---------

Limites de concentration spécifiques

Acide phosphorique :

- Le barrage Eye. 1 (H318) >= 25 % > irritation oculaire. 2 (H319) >= 10 %
- Peau de corr. 1B (H314) >= 25 % > irritation cutanée. 2 (H315) >= 10 %

La ou les limites d'exposition, le cas échéant, sont fixées au paragraphe

8.1. Les ATE, s'ils existent, sont listés à la Section 11.

Pour les textes des phrases H et EUH de cette section, voir la section 16.

SECTION 4 : Instructions de premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation : Contact

cutané :

Exposition des yeux :

Si vous vous sentez mal, consultez un médecin ou un traitement.

Rincez la peau avec beaucoup d'eau tiède. Pour l'irritation cutanée : Consultez un médecin ou un traitement.

Gardez vos paupières ouvertes et rincez avec beaucoup d'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Rincez soigneusement à l'eau pendant quelques minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont adaptées et peuvent être retirées facilement. Continue de rincer. Si l'irritation survient et persiste, consultez un médecin.

Ingestion :

Rincez votre bouche. Bois 1 verre d'eau immédiatement. Ne donnez jamais rien à une personne inconsciente par la bouche. Si vous vous sentez mal, consultez un médecin ou un traitement.

Protection du secouriste :

Portez l'équipement de protection individuelle spécifié au paragraphe 8.2.

4.2 Symptômes aigus et retardés clés et effets Inhalation : Contact cutané : Contact visuel : Ingestion :

Avec une utilisation normale, aucun effet ou symptôme n'est connu. Cela provoque des irritations.

Cela provoque une irritation sévère.

Avec une utilisation normale, aucun effet ou symptôme n'est connu.

4.3 Instruction concernant l'assistance médicale immédiate et les traitements spéciaux

Il n'y a aucune information sur les essais cliniques ni le suivi médical. Lorsque des données toxicologiques spécifiques sur les substances sont disponibles, elles sont présentées à la Section 11.

SECTION 5 : Mesures d'extinction des incendies

5.1 Hashiva

Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Jet d'eau de la douche. Pour éteindre les grands incendies, utilisez un jet d'eau ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 . Danger particulier lié à la substance ou au mélange

Aucun danger particulier n'est connu.

5.3 Instructions pour les pompiers

En cas d'incendie, portez un appareil respiratoire adapté, des vêtements de protection appropriés, y compris des gants de protection et des lunettes/visière.

SECTION 6 : Mesures en cas de fuite accidentelle

6.1 . Mesures de protection individuelle, équipements de protection et procédures d'urgence

Contact répété ou prolongé : Portez des gants de protection appropriés.

6.2 . Mesures de protection de l'environnement

Diluez avec beaucoup d'eau. Évitez d'entrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage des fuites

Créez un barrage pour capter les grosses fuites. Saupoudrez de matériaux inertes, par exemple sable, gravier, sciure, absorbant universel. Ne remet pas le matériau qui fuit dans le contenant d'origine. Collectez dans des contenants appropriés et scellés et jetez-les.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour des informations sur les équipements de protection individuelle, voir le paragraphe 8.2. Pour des informations sur la suppression, voir l'article 13.

SECTION 7 : Manutention et stockage

7.1 Précautions de manipulation sûre Précautions de prévention des incendies et explosions :

Des mesures de sécurité particulières ne sont pas nécessaires.

Fiche de données de sécurité



RM Scale+ 5 kg

Mesures nécessaires pour protéger l'environnement :

Pour la limitation de l'exposition à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Lignes directrices pour la protection générale de la santé au travail :

Respectez les règles de sécurité pour la manipulation des produits chimiques. Ne laissez pas de nourriture, de boissons et de nourriture pour le gibier à proximité. Ne mélangez pas avec d'autres produits. Après la manipulation, lavez-vous soigneusement les mains, le visage et les zones exposées de la peau. Enlevez les vêtements contaminés. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Évitez le contact avec la peau et les yeux. N'inhaliez pas d'aérosols. À utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Voir la section 8.2, Contrôle de l'exposition/équipement de protection individuelle.

7.2 . Conditions pour le stockage sûr des substances et mélanges, y compris les substances incompatibles et les mélanges

Conservez selon les codes et règlements locaux. Conservez dans un contenant scellé. Conservez uniquement dans l'emballage d'origine. Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matériaux incompatibles, voir la sous-section 10.5.

7.3 Utilisations finales spécifiques/utilisations finales spécifiques

Il n'y a pas de recommandation spécifique pour l'utilisation finale.

SECTION 8 : Limitation de l'exposition / équipement de protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle Valeurs limites d'exposition au sens du Règlement gouvernemental n° 361/2007 Coll., tel que modifié

Limites autorisées dans l'air, si disponibles :

Substance(s)	Limites maximales de concentration autorisées (PEL) (NPK-P)
Acide phosphorique	1 mg/m 3 2 mg/m ³

Agent biologique, si disponible :

Pratiques de surveillance recommandées, si disponibles :

Des limites d'exposition supplémentaires dans des conditions d'utilisation spécifiques, si elles sont disponibles :

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC : exposition humaine

Exposition orale DNEL/DMEL - consommation (mg/kg de poids corporel)

Substance(s)	Effets à court terme - locaux	Effets systémiques à court terme	Effets systémiques à long terme - locaux
Acide phosphorique	-	-	0.1

Exposition dermique DNEL/DMEL - Ouvrière

Substance(s)	Effets à court terme - locaux	Effets systémiques à court terme (mg/kg de poids corporel)	Effets à long terme - locaux	Effets systémiques à long terme (mg/kg de poids corporel)
Acide phosphorique	Données non disponibles	-	Données non disponibles	-

Exposition cutanée DNEL/DMEL - Consommateur

Substance(s)	Effets à court terme - locaux	Effets systémiques à court terme (mg/kg de poids corporel)	Effets à long terme - locaux	Effets systémiques à long terme (mg/kg de poids corporel)
Acide phosphorique	Données non disponibles	-	Données non disponibles	-

Exposition à l'inhalation de DNEL/DMEL - ouvrière (mg/m3)

Substance(s)	Effets à court terme - locaux	Effets systémiques à court terme	Effets systémiques à long terme - locaux
Acide phosphorique	-	-	2.92 1

Exposition à l'inhalation de DNEL/DMEL - consommateur (mg/m3)

Substance(s)	Effets à court terme - locaux	Effets systémiques à court terme	Effets systémiques à long terme - locaux
Acide phosphorique	-	-	0.73 -

Exposition environnementale :

Exposition environnementale - PNEC

Substance(s)	Eaux de surface, Eau de surface, Intermittent (mg/l) Marine (mg/l) (mg/l)	Stations d'épuration Eau douce
Acide phosphorique	-	---

Fiche de données de sécurité



RM Scale+ 5 kg

Exposition environnementale - PNEC, suite

Substance(s)	Sédiments, sédiments, sol marin (mg/kg)	Air (mg/m ³)	Eau douce (mg/kg)	(mg/kg)
Acide phosphorique	-	---		

8.2. Limitation de l'exposition

Les informations suivantes concernent les usages énumérés au paragraphe 1.2 de la fiche de données de sécurité.

Les conditions générales s'appliquent à cette section.

Précautions recommandées lors de la manipulation d'un produit non dilué :

Contrôles techniques appropriés : Ce n'est pas obligatoire pour un usage normal.
Contrôles organisationnels appropriés : Si possible, évitez le contact direct et/ou les éclaboussures avec le produit. Formation des employés.

Scénarios d'application REACH pour un produit non dilué :

	SWED - Description sectorielle de l'exposition des travailleurs	LCS	POURQUO	Durée (min)	ERC
Transfert manuel et dilution	AISE_SWED_PW_8a_1	Eau	PROC 8a	60	ERC8a
Transfert automatique et dilution	AISE_SWED_PW_8b_1	Eau	PROC 8b	60	ERC8b

Protection oculaire/visage pour l'équipement de protection individuelle : Protection des mains :

Les lunettes de sécurité ne sont généralement pas obligatoires. Ils sont recommandés pour la manipulation en cas de risque d'éclaboussures ou d'éclaboussures (EN 166).
Rincez et séchez vos mains après le travail. Il est recommandé de porter des gants adaptés pour un contact prolongé. Contact répété ou prolongé : Gants protecteurs résistants aux produits chimiques (EN374). Vérifiez les instructions du fabricant du gant concernant la perméabilité et la pénétration. Évaluez les conditions spécifiques d'utilisation telles que le risque d'éclaboussures, de coupures, le temps de contact et la température.

Les gants sont recommandés pour le contact à long terme : Matériau : caoutchouc butyle Temps de pénétration : ≥ 480 min Épaisseur du matériau : ≥ 0,7 mm Les gants sont recommandés pour la protection contre les éclaboussures : Matériau : caoutchouc nitrile Temps de pénétration : ≥ 30 min Épaisseur du matériau : ≥ 0,4 mm Après consultation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection similaire peut être choisi. Ce n'est pas obligatoire pour un usage normal.
Il n'y a pas d'exigences particulières pour un usage normal.

Protection de la peau et du corps : Protection respiratoire : Limiter l'exposition environnementale :

Lors du rejet de solutions aqueuses utilisées dans les égouts, respectez les réglementations légales applicables. Ne pas décharger non dilué ou neutralisé.

Précautions recommandées pour la manipulation des produits dilués :

Concentration la plus élevée recommandée (%) : 40

Contrôles techniques appropriés : Assurez-vous d'avoir un bon niveau de ventilation global.
Contrôles organisationnels appropriés : Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites nationales d'exposition professionnelle ou d'autres valeurs similaires, lorsque disponibles.

Scénarios d'utilisation REACH pour un produit dilué :

	SWED	LCS	POURQUO	Durée (min)	ERC
Application automatique dans un système fermé spécialisé	AISE_SWED_PW_1_1	Eau	PROC 1	480	ERC8a
Projection	AISE_SWED_PW_11_1	Eau	PROC 11	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	Eau	PROC 19	480	ERC8a
Application automatique dans un système spécialisé	AISE_SWED_PW_4_1	Eau	PROC 4	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle Protection des yeux / du visage : Protection des mains : Protection de la peau et du corps : Protection respiratoire :

Ce n'est pas obligatoire pour un usage normal.
Ce n'est pas obligatoire pour un usage normal.
Ce n'est pas obligatoire pour un usage normal.
Application avec un vaporisateur : Il n'y a pas d'exigences particulières pour un usage normal. Pour Respect des limites d'exposition au travail, utilisez des mesures techniques si elles le sont caractères.

Limitation de l'exposition à la vie Environnement : Ce n'est pas obligatoire pour un usage normal.

Fiche de données de sécurité



RM Scale+ 5 kg

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base Les informations de cette section s'appliquent au produit, sauf indication explicite qu'elles concernent la substance

État : Liquide Couleur : Claire,

sans couleur Odeur :

Spécifique au produit

Seuil d'odeur : Pas adapté ici

Point de fusion / point de congélation (°C) : Non spécifié

Point d'ébullition initial et plage de points d'ébullition (°C) : non spécifié

Méthode / Note

Pas pertinent pour la classification de ce produit. Voir. Détails sur la substance

Données sur les substances, point d'ébullition

Substance(s)	Valeur (°C)	Méthode : Pression atmosphérique (hPa)
Acide phosphorique	158	Méthode non spécifiée 1013

Méthode / Note

Inflammabilité (solides, gaz) : Pas pertinent pour les liquides

Inflammabilité (liquide) : Non inflammable.

Point d'enflamment (°C) : Pas adapté ici.

Support de brûlure : Pas adapté ici.

(Manuel des tests et critères de l'ONU, Section 32, L.2)

Limites inférieures et supérieures d'explosion/limites d'inflammabilité (%) : Non listé

Données sur la substance, valeurs de limite d'inflammabilité ou d'explosion, si disponibles :

Méthode / Note

Température d'auto-allumage : Non spécifiée

Température de décomposition : Pas adapté ici.

pH : = < 2 (non dilué) pH dilué :

< 2 (40 %)

ISO 4316

ISO 4316

Viscosité cinématique : indéterminée

Solubilité/miscibilité dans l'eau : parfaitement miscible

Particularités de la substance, solubilité dans l'eau

Substance(s)	Valeur (g/l)	Température de la méthode (°C)
Acide phosphorique	Soluble	

Pour les données sur la substance, coefficient de partition : n-octanol/eau (log Ko/w), voir la sous-section 12.3

La même paire : Non spécifié

Méthode / Note

Tu vois. Détails sur la substance

Données de substance, pression de vapeur

Substance(s)	Valeur (Pa)	Température de la méthode (°C)
Acide phosphorique	4	Méthode non spécifiée 20

Méthode / Note

Densité relative : ≈ 1,11 (20°C)

Densité relative de vapeur : -

Caractéristiques des particules : données non disponibles.

OCDE 109 (UE A.3)

Non pertinent pour la classification de ce produit Non pertinent pour les liquides.

9.2 Informations supplémentaires

9.2.1. Informations relatives aux classes de dangers physiques

Propriétés explosives : Résistantes aux explosions

Propriétés oxydantes : Pas oxydantes.

Corrosif pour les métaux : Corrosif

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Réserve acide : ≈ -6,0 (g NaOH / 100g ; pH=4)

SECTION 10 : Persévérance et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse ne survient lors d'une utilisation et d'un stockage normaux.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales (température et pression) pendant le stockage et l'utilisation.

Fiche de données de sécurité



RM Scale+ 5 kg

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il n'y a pas de réactions dangereuses.

10.4 Conditions à éviter

Il est stable en utilisation et stockage normaux.

10.5 Matériaux incompatibles

Peut être corrosif pour les métaux. Conservez séparément des produits contenant du chlore ou des agents blanchissants à base de sulfites.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Il est stable en utilisation et stockage normaux.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de risques définies dans le Règlement (CE) n° 1272/2008

Données composées :

ATE calculée pertinente :

ATE - Oral (mg/kg) : >2000

Les données sur la substance, lorsque pertinentes et disponibles, sont listées ci-dessous :

Toxicité aiguë

Toxicité orale aiguë

Substance(s)	État final	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
Acide phosphorique	LD ⁵⁰	> 300-5000	Rat	OCDE 423 (UE B.1 tris)		Non spécifié

Toxicité cutanée aiguë

Substance(s)	État final	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
Acide phosphorique	LD ⁵⁰	2740	Rabbit	Méthode non spécifiée		Non spécifié

Toxicité aiguë par inhalation

Substance(s)	État final	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Acide phosphorique	LC ⁵⁰	850	Rat	Méthode non spécifiée	2

Toxicité aiguë par inhalation, poursuivie

Substance(s)	ATE - inhalation, poussière (mg/l)	ATE - inhalation, brume (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
Acide phosphorique	Non spécifié	Non spécifié	Non spécifié	Non spécifié

Irritabilité et caustique

Irritation cutanée et caustique

Substance(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide phosphorique	Corrosif	Rabbit	OCDE 404 (UE B.4)	

Corrosif/irritant pour la peau

Substance(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide phosphorique	Dommages graves	Rabbit	Méthode non spécifiée	

Irritation respiratoire et caustique

Substance(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide phosphorique	Données non disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation au contact de la peau

Substance(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Acide phosphorique	Pas sensibilisant	Mec	Expérience humaine	

Fiche de données de sécurité



RM Scale+ 5 kg

--	--	--	--	--

Sensibilisation par inhalation

Substance(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide phosphorique	Données non disponibles			

Effets de la CMR (cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Substance(s)	Résultat (in vitro)	Méthode (in vitro)	Résultat (in vivo)	Méthode (in vitro)
Acide phosphorique	Aucune preuve de mutagénicité, résultats négatifs	OCDE 471 (UE B.12/13) OCDE 473 OCDE 476 (lymphome de souris)	Données non disponibles	

Cancérogénicité

Substance(s)	Influence
Acide phosphorique	Données non disponibles

Toxicité reproductive

Substance(s)	État final	Effets spécifiques	Valeur (mg/kg de poids corporel /jour)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition	Notes et autres effets observés
Acide phosphorique	NOAEL	Toxicité développementale	410	Rat	OCDE 422, Oral	10 jours(s)	Aucune preuve de toxicité reproductive. Aucune preuve de toxicité développementale.

Toxicité à dose répétée

Toxicité buccale subaiguë ou sous-chronique

Substance(s)	État final	Valeur (mg/kg de poids corporel /jour)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques sur les organes affectés
Acide phosphorique	NOAEL	250	Rat	OCDE 422, Oral		

Toxicité cutanée subchronique

Substance(s)	État final	Valeur (mg/kg de poids corporel /jour)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques sur les organes affectés
Acide phosphorique		Données non disponibles				

Toxicité par inhalation subchronique

Substance(s)	État final	Valeur (mg/kg de poids corporel /jour)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques sur les organes affectés
Acide phosphorique		Données non disponibles				

Toxicité chronique

Substance(s)	Méthode d'exposition	État final	Valeur (mg/kg de poids corporel /jour)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques sur les organes affectés	Note
Acide phosphorique			Données non disponibles					

STOT - Toxicité des organes cibles spécifiques - exposition unique

Substance(s)	Organe(s) affecté(s)
Acide phosphorique	Données non disponibles

STOT - Toxicité des organes cibles spécifiques - Exposition répétée

Substance(s)	Organe(s) affecté(s)
Acide phosphorique	Données non disponibles

Danger en cas d'inhalation

Les substances non inutiles par inhalation (H304), si présentes, sont listées à la Section 3.

Fiche de données de sécurité



RM Scale+ 5 kg

Effets et symptômes potentiels indésirables sur la santé

Effets et symptômes liés au produit, s'ils sont listés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes - Données humaines, si disponibles :

11.2.2. Informations complémentaires

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 12 : Informations environnementales

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour les mélanges.

Les données sur la substance, lorsque pertinentes et disponibles, sont listées ci-dessous :

Toxicité pour les organismes aquatiques - à court terme

Toxicité aquatique - à court terme - poissons

Substance(s)	État final	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Acide phosphorique	LC ⁵⁰	138	<i>Gambusia affinis</i>	Méthode non spécifiée	96

Toxicité aquatique - à court terme - crustacés

Substance(s)	État final	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Acide phosphorique	EC ⁵⁰	> 100	<i>Daphnia magna Straus</i>	OCDE 202 (UE C.2)	48

Toxicité pour les organismes aquatiques - à court terme - algues

Substance(s)	État final	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Acide phosphorique	EC ⁵⁰	> 100	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	OCDE 201 (UE C.3)	72

Toxicité aquatique - À court terme - Organismes marins

Substance(s)	État final	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)
Acide phosphorique		Données non disponibles			

Impact sur les stations d'épuration des eaux usées - toxicité pour les bactéries

Substance(s)	État final	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Temps d'exposition
Acide phosphorique	EC ⁵⁰	270	<i>Boue activée</i>	Méthode non spécifiée	

Toxicité pour les organismes aquatiques - à long terme

Toxicité aquatique - poissons

Substance(s)	État final	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition	Effets observés
Acide phosphorique		Données non disponibles				

Toxicité pour les organismes aquatiques - crustacés

Substance(s)	État final	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition	Effets observés
Acide phosphorique		Données non disponibles				

Toxicité pour d'autres organismes benthiques aquatiques, y compris les organismes résidant dans les sédiments, si disponible :

Substance(s)	État final	Type de valeur (mg/kg de matière sèche de sédiments)	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets observés
Acide phosphorique		Données non disponibles			

Fiche de données de sécurité



RM Scale+ 5 kg

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible :

Substance(s) État final	Type de valeur (mg/kg de matière sèche)	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets observés
Acide phosphorique	Données non disponibles			

Toxicité terrestre - plantes, si disponible :

Substance(s)	État final	Valeur (mg/kg de matière sèche)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets observés
Acide phosphorique		Données non disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible :

Substance(s)	État final	Valeur	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets observés
Acide phosphorique		Données non disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponibles :

Substance(s)	État final	Valeur (mg/kg de matière sèche)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets observés
Acide phosphorique		Données non disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponibles :

Substance(s)	État final	Valeur (mg/kg de matière sèche)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets observés
Acide phosphorique		Données non disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Décomposition abiotique - par photodégradation dans l'air, si disponible :

Substance(s)	Demi-vie	Méthode	Critiques	Note
Acide phosphorique	Données non disponibles			

Décomposition abiotique - hydrolyse, si disponible :

Substance(s)	Demi-vie en eau douce	Méthode	Critiques	Note
Acide phosphorique	Données non disponibles			

Décomposition abiotique - autres processus, si disponibles :

Substance(s)	Type	Demi-vie	Méthode	Critiques	Note
Acide phosphorique		Données non disponibles			

Dégradation biologique

Biodégradabilité facile - conditions aérobies

Substance(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ⁵⁰	Méthode	Critiques
Acide phosphorique					Non applicable (substances inorganiques)

Biodégradabilité facile - conditions anaérobies et marines, si disponibles :

Substance(s)	Milieu et type	Méthode analytique	Méthode DT ⁵⁰	Critiques
Acide phosphorique				Données non disponibles

Dégradation dans les compartiments environnementaux concernés, si disponible :

Substance(s) Médium et type	Analytique	DT ⁵⁰	Méthode	Critiques

Fiche de données de sécurité



RM Scale+ 5 kg

		Méthode		
Acide phosphorique				Données non disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partition n-octanol/eau (log Ko/w)

Substance(s)	Valeur	Méthode d'évaluation	Note
Acide phosphorique	Données non disponibles		La bioaccumulation n'est pas attendue

Facteur de bioconcentration (BCF)

Substance(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Critiques	Note
Acide phosphorique	Données non disponibles			La bioaccumulation n'est pas attendue	

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/Desorption sur le sol ou les sédiments

Substance(s)	Coefficient d'adsorbant logarithmique K _{oc}	Coefficient de désorbe Log K _{oc} (des)	Méthode	Type de sol/sédiment	Critiques
Acide phosphorique	Données non disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances répondant aux critères PBT/vPvB sont listées à la Section 3, le cas échéant.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes - Effets environnementaux, si disponibles :

12.7 Autres effets indésirables

Il n'y a pas d'autres effets secondaires connus.

SECTION 13 : Instructions de retrait

13.1. Méthodes de gestion des déchets :

Résidus de produits en tant que déchets/produits inutilisés :

Respectez la législation, lois, décrets et réglementations applicables sur les déchets. Remettez-le pour une élimination professionnelle (par exemple en incinération) à une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets, ou organisez-le selon votre permis. Les déchets ne doivent pas être rejetés par rejet dans les égouts.

Catalogue des déchets :

20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses.

Recommandations pour l'emballage vide :

Respectez la législation, lois, décrets et réglementations applicables sur les déchets. Le matériau d'emballage convient à la récupération d'énergie ou au recyclage. De l'eau, avec de la lessive si nécessaire.

Agents de nettoyage adaptés :

Loi sur les déchets et sur la modification de certaines autres lois n° 541/2020 Coll., telles que modifiées, ainsi que les règlements d'application connexes

SECTION 14 : Informations sur le transport maritime



Transport terrestre (ADR/RID), transport maritime (IMDG), fret aérien (OACI-TI / IATA-DGR)

14.1 Numéro ou numéro d'identification ONU : 1805

14.2 Dénomination officielle (ONU) pour le transport :

Acide phosphorique, solution
d'acide phosphorique, solution

14.3. Classe(s) de danger(s) de transport : Classe de danger de transport (et risques annexes) : 8

14.4 Groupe d'emballage : III

14.5 Danger environnemental : Menace l'environnement : Non

Polluants marins : Non

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs : Inconnue.

14.7 Transport en vrac par mer selon les instruments de l'OMI : Le produit n'est pas transporté en cuves à bord des navires.

Fiche de données de sécurité



RM Scale+ 5 kg

Autres informations

importantes : Code de classification ADR : C1

Code de restriction du tunnel : (E)

Numéro d'identification du danger : 80

À mon avis/IMDG

EmS : F-A, S-B

Le produit est classifié, étiqueté et emballé conformément aux exigences de la RAM et aux dispositions du Code IMDG. Une exception à la RAM s'applique aux emballages en petit volume.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Règles/lois spécifiques de sécurité, de santé et d'environnement relatives à la substance ou au mélange

Réglementation européenne :

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - Règlement sur les détergents
- substances identifiées comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes selon les critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le Règlement (UE) 2018/605
- Accord concernant le transport international de marchandises dangereuses par la route (ADR)
- Transport international de marchandises dangereuses par mer (IMDG)

Autorisation ou restriction (Règlement CE n° 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement) Non pertinent ici.

Ingrédients selon le Règlement 648/2004/CE sur les détergents :

Tensioactifs non ioniques

< 5 %

Le(s) tensioactif(s) contenu dans le produit respecte les exigences de biodégradabilité fixées dans le Règlement (CE) 648/2004 sur les détergents. Les données confirmant cette déclaration seront mises à la disposition des autorités compétentes des États membres et leur seront mises à disposition à leur demande directe ou à la demande du fabricant de détergents.

Seveso - Classification : Non classifiée

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique du mélange n'a été réalisée.

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Les données contenues dans la fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et des informations disponibles au moment du traitement de la fiche de données. Cependant, cela ne garantit pas les propriétés du produit et ne prévoit pas de contrat juridiquement contraignant.

Code de la fiche de données de sécurité : MS1004309

Version : 01.1

Révision : 19-01-2023

Raison de la révision :

Conforme à l'Annexe II du Règlement (CE) 1907/2006 tel que modifié par le Règlement (CE) 2020/878. Cette fiche de données de sécurité contient des modifications par rapport à la version précédente dans les sections : 1, 4, 6, 8, 15, 16

Méthode de classification

La classification du mélange doit être effectuée sur la base de la méthode de calcul utilisant les données sur la substance telles que spécifiées dans le Règlement (CE) n° 1272/2008. Si des données sont disponibles pour le mélange, par exemple basées sur des principes d'extrapolation ou des preuves concluantes de classification, celles-ci seront rapportées dans les parties pertinentes de la fiche de données de sécurité, par exemple dans la section 9 Propriétés physiques et chimiques, la section 11 Informations toxicologiques ou la section 12 Informations écologiques.

Textes H et EUH des phrases mentionnées à la Section 3 :

- H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 - Provoque de graves brûlures cutanées et des lésions oculaires.
- H318 - Cause de graves lésions oculaires.

Abréviations et acronymes :

- AISE - L'Association internationale des savons, détergents et produits d'entretien (organisation internationale)
- ATE - Estimation de la toxicité aiguë
- DNEL - un niveau dérivé auquel il n'y a pas d'effets indésirables
- EC50 - concentration effective, 50 %
- ERC - catégorie de libération environnementale
- Déclarations de danger supplémentaires EUH - CLP
- LC50 - concentration létale, 50 %

Fiche de données de sécurité



RM Scale+ 5 kg

- LCS - Phase du cycle de vie
- LD50 - dose létale, 50 %
- NOAEL - Valeur de la dose sans effet indésirable observé
- NOEL - valeur de dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - persistant, bioaccumulatif et toxique
- PNEC - estimation de la concentration à laquelle aucun effet indésirable ne survient
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'immatriculation REACH sans la partie qui spécifie le fournisseur
- vPvB - très persistant et très bioaccumulatif